

République française
SAINT-CERNIN
CANTAL

Objet: Vote du budget primitif 2024 - Commune - DE_008_2024

Séance du lundi 15 avril 2024

Membres en exercice : 14

Date de la convocation: 02 avril 2024

Présents : 10

Votants : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

quinze avril deux mille vingt-quatre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de ANDRE DUJOLS, et du secrétaire de séance STEPHANIE GAILLARD

Présents : GEORGETTE TOUZY représentée par ANDRE DUJOLS
ANDRE DUJOLS, BRUNO FILIOL, STEPHANIE GAILLARD,
DANIELLE LACOMBE, THIERRY RIEU, PIERRE DUPONT, JEAN
CHRISTOPHE GUY, JORDAN ANGELVY, LUC AVELLANEDA,
Matthieu PIJOUAT

Représentés: GEORGETTE TOUZY représentée par ANDRE
DUJOLS

Absents: SYLVIE LACOMBE, STEPHANIE SALIES,
CHRISTELLE CHAUVET

Monsieur le Maire présente à l'assemblée, le budget primitif de l'année 2024 dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

- En fonctionnement, en dépenses et en recettes à **1 256 601.04** euros
- En investissement, en dépenses et en recettes à **2 362 783.76** euros

Le Conseil Municipal, après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire et délibéré, approuve le budget primitif de la Commune de Saint Cernin pour l'année 2024.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de AURILLAC le 17.04.2024
et publication ou notification du 17.04.2024

Le Maire,
A. DUJOLS

Le Maire,
A. Dujols



La secrétaire de séance
S. Gaillard

Date de transmission de l'acte: 17/04/2024
Date de réception de l'AR: 17/04/2024

015-211501754-DE_008_2024-DE
A G E D I